



ACADÉMIE DE NANTES

Liberté
Égalité
Fraternité

DEMANDE DE DIPLOME

Uniquement pour un examen relevant de l'Éducation nationale et organisé par l'Académie de Nantes,

et au moins une année après l'obtention du diplôme (avant cela, adressez-vous à votre établissement de scolarisation)

Si vous étiez candidat libre, vous pouvez utiliser ce formulaire dès l'obtention de votre diplôme.

Pour les diplômes universitaires ou de grandes écoles, vous devez vous adresser à l'université/école qui a délivré le diplôme.

En cas de perte de diplôme, n'utilisez pas cet imprimé, faites une demande d'attestation de réussite sur www.ac-nantes.fr/ar

Merci de compléter le formulaire en précisant l'examen concerné, et :

- de l'expédier à l'adresse indiquée ci-contre, si vous faites votre demande par voie postale ;
- de le présenter au service concerné si vous vous déplacez au Rectorat (prendre rdv).

Dans les deux cas, il doit être accompagné des pièces demandées (voir liste ci-dessous)

ADRESSE D'ENVOI DE LA DEMANDE

RECTORAT DE L'ACADEMIE DE NANTES
Direction des Examens et Concours (DEC)

CMT-GT
ou (voir détails ci-dessous)

CMT-PRO

B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Cellule des Missions Transversales voie Générale et Technologique (CMT-GT)

Baccalauréat général
Baccalauréat technologique
tél : 02.40.37.38.25
dec.diplomes.dec1@ac-nantes.fr

DNB / CFG / DELF / BIMER /
CAEIMER / BIA / CAEA
tél : 02.40.37.37.56
tél : 02.40.37.37.14
dec.diplomes.dec2@ac-nantes.fr

Cellule des Missions Transversales voie Professionnelle (CMT-PRO)

BTS / DECESF / DCG / DSCG /
DEES / DEME / DN MADE / DTS
tél : 02.40.37.37.66
tél : 02.40.37.37.85
dec.diplomes.dec4@ac-nantes.fr

Baccalauréat professionnel
BP / CS4 (ex-MC4) / BMA
tél : 02.40.37.38.08
tél : 02.40.37.37.49
dec.diplomes.dec6@ac-nantes.fr

CAP / BEP / CS3 (ex-MC3)
tél : 02.40.37.37.78
tél : 02.40.37.37.85
dec.diplomes.dec7@ac-nantes.fr

1- IDENTIFICATION DU TITULAIRE DU DIPLOME

Nom :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance : Département :

2- EXAMEN

Intitulé :

Série/S spécialité :

Année d'obtention :

Aucun diplôme de plus de 50 ans ne sera délivré (exemple : une demande effectuée en 2025 ne peut pas concerner un diplôme obtenu avant 1975).

Etablissement fréquenté : à : Dépt :

3- ENVOI (expédié uniquement au titulaire du diplôme)

Adresse : (si votre nom n'apparaît pas sur la boîte aux lettres, précisez « Chez M./Mme... »)

.....

.....

Code Postal : Ville :

Courriel : Tél :

4- A FOURNIR IMPERATIVEMENT AVEC VOTRE DEMANDE

- Une copie de votre pièce d'identité

Et uniquement si vous ne vous déplacez pas au Rectorat pour venir chercher votre diplôme :

- Joindre une **VIGNETTE POSTALE * de 9,33 € (11,30 € pour l'étranger) sans date limite d'utilisation** (disponible en bureaux de poste ou sur le site de La Poste), qui servira à l'envoi du diplôme en courrier recommandé avec avis de réception (aucun règlement par chèque ou espèces accepté)

* La vignette postale peut être remplacée par l'équivalent en timbres.

ATTENTION : La vignette (ou les timbres) doivent être glissés dans l'enveloppe, ils ne doivent être collés sur aucun support papier.

Fait à, le/...../.....

Signature du titulaire du diplôme :